



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
15.12.2015

L'an deux mille quinze et le vingt et un décembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mmes RAYNAL, VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mr CROUZET, Mmes TRUTINO, ANGLES, Mrs DE GUALY, KOWALCZYK, Mme THUEL, Mr BARDY, Mme PELLEGRINI.

N° 15/91

Absents : Mr GUIRAUD procuration à Mr GRIALOU
Mr LEFERT procuration à Mr FABRE
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr SOULA
Mr GRIMAL procuration à Mr LE ROCH
Mme PESA procuration à Mr MARTY
Mmes GONZALES, CHAILLET, Mr PEYRONIE

Secrétaire : Mme BABAUX

Objet de la délibération

Rapporteur : Delphine MAILLET RIGOLET

**ETALEMENT DES
CHARGES SUR LE
BUDGET DU SERVICE
DE L'EAU**

Par délibération du 6 juillet 2015, l'admission en non valeur de créances restant dues a été prononcée, suite à sa mise en liquidation judiciaire, pour un montant total de 11 039,30 €.

Compte tenu du caractère exceptionnel constitué par le montant total des créances irrécouvrables pour cette seule société, il est proposé de procéder à son étalement sur 5 ans, par l'opération d'ordre budgétaire suivante :

Adopté à l'unanimité

- Dépense budgétaire – section d'investissement au compte 4818 "Charges à étaler" : 11 039,30 €
- Recette budgétaire – section de fonctionnement au compte 791 "Transfert de charges d'exploitation" : 11 039,30 €

Ainsi qu'à son amortissement au titre de l'année 2015, par opération d'ordre budgétaire :

- Dépense budgétaire – section de fonctionnement au compte 6812 "Dotation aux charges d'exploitation à répartir" : 2 207,86 €
- Recette budgétaire – section d'investissement au compte 4818 "charges à étalier" : 2 207,86 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de procéder à l'étalement de cette charge exceptionnelle.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 18 février 2016
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental